

Le territoire étudié se situe au cœur des Flandres françaises, entre Dunkerque et la Belgique (1). Cette portion du littoral est bordée par un cordon dunaire. Cette digue naturelle à la fois protectrice et fragile accueille aujourd'hui une activité touristique croissante, nécessaire à l'économie locale mais représentant une pression pour ce milieu. Cette prise de conscience a mené la communauté urbaine de Dunkerque et ses partenaires à initier une opération Grand Site, afin de s'orienter vers une gestion plus durable de leur patrimoine paysager, et en particulier des dunes. Notre analyse technique et historique de la formation et du fonctionnement de ce milieu nous a conduit à étendre notre regard sur un territoire plus vaste, comprenant les zones rurales du polder de l'arrière-pays. En effet, ces deux entités paysagères, qui a première vue semblent indépendantes, sont intimement liées par un système hydraulique complexe assurant la pérennité du territoire (2). Malgré l'existence d'une séquence paysagère très riche de la mer au polder (3), l'absence de continuité des déplacements doux et le manque de points d'arrêt aménagés nous empêchent de les appréhender et de les apprécier. Les activités et l'habitat sont ainsi mono-centrés sur un littoral fragilisé qui tourne le dos à l'univers du polder. C'est dans la compréhension du fonctionnement général du site que nous avons souhaité proposer un projet qui se décline à plusieurs échelles et propose des solutions de reconquête de l'arrière-pays. Nous avons ainsi dégagé trois phases successives de construction du projet (4).

Équipe

**Annabelle PASQUIER (0662416872)**  
[annabellepasquier@hotmail.fr](mailto:annabellepasquier@hotmail.fr)

**Emmanuelle VIAUD (0661812699)**  
[viaud.emmanuelle@gmail.com](mailto:viaud.emmanuelle@gmail.com)

Directeur d'études

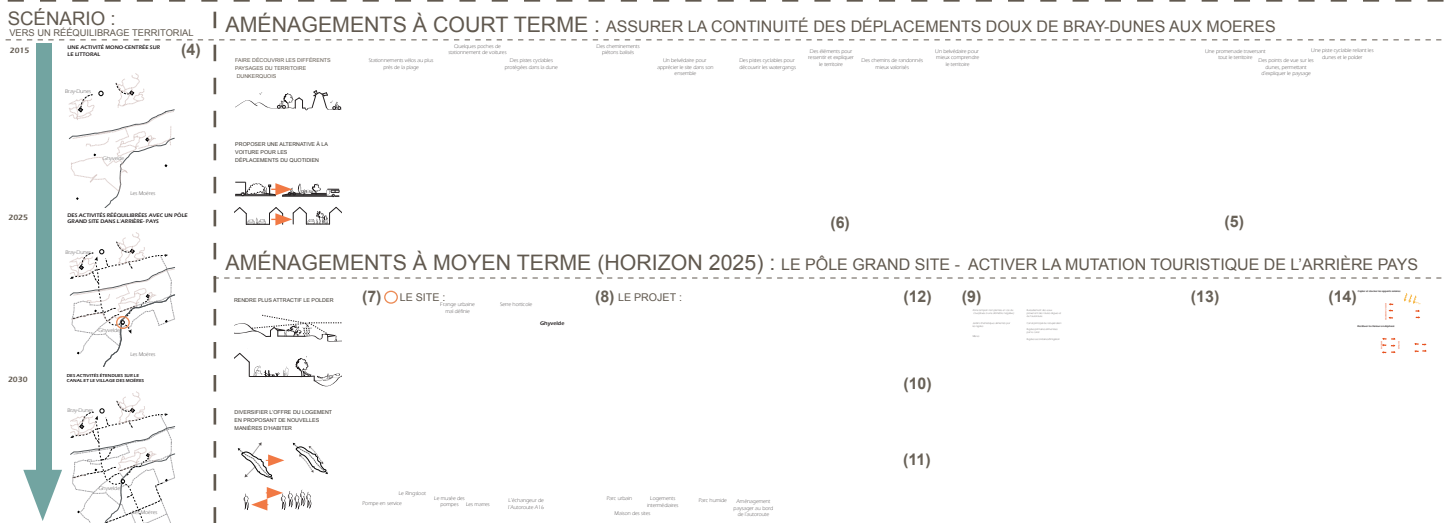
**Yann NUSSAUME**  
[nussaume.yann@yahoo.com](mailto:nussaume.yann@yahoo.com)

**À court terme**, assurer la continuité des déplacements doux de Bray-dunes aux Moères pour les favoriser au quotidien et greffer à ce réseau des itinéraires de promenades et de découvertes touristiques (dunes, canaux, polder...) (5) ; sur ces parcours, proposer des micro-aménagements permettant de révéler le paysage tout en le protégeant (6).

**À moyen terme**, activer la mutation touristique de l'arrière-pays avec un pôle Grand Site situé à l'articulation de plusieurs entités paysagères, accessible et visible depuis l'autoroute et offrant une porte d'entrée du Grand Site (7). Nous y proposons un espace d'accueil (maison des sites et parc humide de découverte miniature du fonctionnement du polder) et une zone d'habitation proposant des systèmes d'habitat en cohérence avec le territoire (8).

**À long terme**, étendre le développement de l'activité touristique aux Moères en proposant une offre alternative (agritourisme...) contribuant à soutenir économiquement la gestion des waterings (canaux des Moères).

**ANALYSE DU TERRITOIRE DUNKERQUOIS : UN DÉVELOPPEMENT ENTRE DEUX EAUX**



**Qualité architecturale**

- Mettre en valeur le **patrimoine paysager** en aménageant des points de vue et accès aux lieux d'intérêt patrimonial (dunes, waterings, plans d'eau...) et en composant des « parcours découverte » du territoire (6).
- **Prendre en compte le paysage** en comprenant son fonctionnement hydraulique et en respectant sa fragilité, et ainsi proposer des aménagements contribuant à la gestion de l'eau sur le territoire : aménagement d'un parc humide alimenté par la récupération des eaux pluviales préalablement traitées naturellement et servant d'espace tampon en cas de crue (9).
- Promouvoir l'**identité du lieu** en réinterprétant les formes de l'architecture vernaculaire (fermes Hofstèdes flamandes, serres horticoles) et en revisitant les matériaux locaux tels que la brique pour traiter l'enveloppe et/ou la structure des bâtiments et proposer une architecture moderne identitaire (10).

**Qualité de la vie sociale**

- Rencontrer les **acteurs locaux** en prenant contact avec l'AGUR (Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque), la Communauté Urbaine de Dunkerque et la DREAL pour ancrer les propositions dans une compréhension fine des problématiques urbaines et paysagères, économiques et sociales de la région.
- Créer des **lieux de convivialité** en proposant des espaces de partage (jardins potagers et horticoles) au sein d'immeubles de logement semi-collectifs pour proposer une alternative attractive au pavillon individuel (11).
- Proposer des cheminements propices à la **promenade et à la détente**, en proposant des « parcours découverte » au fil de l'eau (12).
- Au sein du pôle Grand Site, sensibiliser aux problématiques du territoire par la mise en scène d'un parcours architectural et paysager permettant de comprendre la formation du territoire et d'expérimenter son fonctionnement (aménagements ludiques et **pédagogiques** sur différentes thématiques (13) : systèmes de pompage, biodiversité des espaces humides...).

**Respect de l'environnement**

- Intégrer la **gestion des risques** d'inondation sur le long terme, en proposant un projet qui intègre des zones humides. À la fois écosystèmes très riches pour la **biodiversité** et espaces tampons, elles permettent de stocker/restituer et **dépolluer** les eaux pluviales, améliorant ainsi la gestion des événements pluvieux exceptionnels.
- **Gérer les nuisances** liées à la présence de l'autoroute par un traitement paysager permettant au site d'être visible depuis la route sans donner à voir la circulation routière (8).
- Utiliser les propriétés thermiques de la brique et mettre en place des systèmes architecturaux en double peau pour **diminuer la consommation énergétique du bâtiment** (14) et assurer les confort d'hiver et d'été.